

Demande à compléter et à envoyer à :  
Développement Économique  
Place Communale 1 à 7100 La Louvière  
Tél : 064/278011  
Mail:deconomie@lalouviere.be



## Demande d' occupation de la voie publique 2021

Demande à renvoyer au service Développement Économique

- 45 jours avant l'occupation temporaire
- le 15/11 au plus tard pour une occupation du 01/01 au 31/12
- le 15/03 au plus tard pour une occupation du 01/05 au 30/09

Joindre au formulaire des photos et un plan détaillé à l'échelle

### Coordonnées du propriétaire, du gérant :

Nom : .....Prénom.....  
Rue : .....N°..... CP ..... Localité .....  
Tél /GSM : .....  
E-Mail .....@.....

### Coordonnée du commerce

Société/ Commerce.....  
Rue : .....N°..... CP ..... Localité .....  
Tél /GSM : .....  
E-Mail .....@.....

### Type d'occupation de la voie publique

Terrasse

#### Descriptif du mobilier

- Teinte et matériaux du mobilier
- Tables X
- Chaises X
- Parasols X
- Autres

Étalage, présentoirs, tringles

- quels types de produits mis en vente

Distributeur

- quels types de produits mis en vente

Chevalet :

Rôtissoire

Autres

## Durée de l'occupation

- Temporaire du ..... au.....
- Saisonnier : du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre
- Permanente

Dimensions exactes de l'occupation de la voie publique : ..... m sur.....m soit..... m<sup>2</sup>

## Lieu d'installation de l'occupation :

- Face à mon établissement, sur le trottoir.
- Face à mon établissement sur la Place
- A proximité de mon établissement (préciser) :

## Attention,

1. Dans le cadre d'une demande d'autorisation avec des plaques de cuissons gaz ou électricité, vous devez joindre les documents suivants :
  - ✓ Copie de votre assurance RC ;
  - ✓ Copie de votre assurance incendie ;
  - ✓ Copie de l'attestation de contrôle par un organisme agréé de vos installations électriques ( moins de 13 mois) ;
  - ✓ Copie de l'attestation de contrôle par un organisme agréé de vos installations gaz ( moins de 25 mois) ;
  - ✓ Copie de l'attestation de contrôle par un organisme agréé de votre extincteur ( moins de 12 mois) ;
  - ✓ Copie de votre autorisation délivrée par l'AFSCA
2. Dans le cadre d'une demande d'autorisation face à votre établissement, vous devez nous remettre une copie de votre inscription à la Banque carrefour.

Date :.....

Signature :

Commentaires

Avis **SPW** demandé le

Avis **Police** demandé le

Avis **Incendie** demandé le

- ★ *1m50 de largeur pour le passage des piétons*
- ★ *visibilité pour automobilistes*
- ★ *pas de gêne pour la circulation*
- ★ *possibilité d'emprunter la voirie par les services de secours*

Avis :: favorable

défavorable